

Valorisation & partenariats

La valorisation de la recherche au Cnam

Le bureau de la veille, des partenariats et de la valorisation intervient, par l'intermédiaire de ses chargé.e.s de valorisation, pour conseiller les chercheur.euse.s, négocier et instruire les aspects juridiques des partenariats avec les établissements publics et les entreprises.

Il assure également le suivi des brevets déposés au nom du Cnam.

Enfin, il "veille" et diffuse les opportunités de financement et appels à projets susceptibles de les intéresser, auprès de tous les personnels de la recherche du Cnam.

[+ Opportunités de financement et appels à projets](#)

Contact: valorisation.recherche@cnam.fr

Les contrats en cours

Pour l'année 2019, le Cnam a répondu avec succès à de nombreux appels à projets de recherche et tissé des liens avec de nombreux partenaires publics et privés grâce à des conventions de collaboration, de prestation, des Cifre...

L'activité contractuelle des laboratoires du Cnam a généré plus de 6 millions d'euros.

Des partenariats avec le Cnam

Certains projets de recherche menés par nos chercheur.euse.s ne se rattachent pas directement à nos structures de recherche. Ils sont portés par l'établissement. Tout aussi représentatifs de la diversité de la recherche menée au Cnam, ils peuvent faire intervenir des partenaires publics comme privés ou encore, d'autres structures de recherche.

C'est le cas, par exemple, de [la convention de partenariat avec ATD Quart Monde, le CNRS et le laboratoire Ceraps \(CNRS/ULille\)](#).

Les LabEx

Les LabEx sont un des instruments du [programme d'investissements d'avenir](#) destiné à soutenir la recherche d'ensemble d'équipes sur une thématique scientifique donnée.

En 2019, le Cnam était impliqué dans [4 LabEx](#).

Les Cifre

Des doctorant.e.s accueillis dans une entreprise et dans un établissement de recherche, sous contrat avec l'entreprise... C'est possible, grâce au dispositif Cifre : conventions industrielles de formation par la recherche.

Ces bourses sont intégralement financées par le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'[Association nationale pour la recherche et la technologie \(ANRT\)](#).

Au Cnam, une trentaine de doctorant.e.s bénéficient de ce dispositif pendant leur thèse en partageant leur temps entre le laboratoire d'accueil du Cnam et une entreprise. Cette opportunité unique favorise le rapprochement entre le monde académique et le monde économique et industriel.

En 2019, 34 doctorant.e.s ont obtenu une Cifre. Les laboratoires ont ainsi bénéficié de plus de 1 million d'euros de subventions.

ORIGINE & RÉPARTITION DES FINANCEMENTS 2019



24% ENTREPRISES

ASSOCIATIONS
ET FONDATIONS 4%

29% ORGANISATIONS
INTERNATIONALES

ORGANISMES
PUBLICS 32%

2% MINISTÈRES

ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 3%

4% ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS

ADMINISTRATIONS
TERRITORIALES 2%

EUROPE (UE)

Le Cnam bénéficie de 20 financements européens - dont un projet ERC - en sciences humaines et sciences de l'ingénieur.e.

6.3 M€

budget
annuel
global

34 Cifre
Conventions industrielles de
formation par la recherche

11 laboratoires
bénéficient de Cifre

MONTANT GLOBAL
1 083 000€
DES CIFRE

Source : Direction de la recherche - Janvier 2020

Le portefeuille de brevets

En 2019, le Cnam est à l'origine de :

56 brevets et extensions de la zone géographique délivrés
20 inventions ayant donné lieu à la publication d'un brevet
1 dépôt de brevet et 3 demandes de publication

+ [Pour aller plus loin : l'atlas des brevets \(des déposants français à l'Inpi et l'OEB\)](#)

Les pôles de compétitivité

Créés à partir de 2004 dans le cadre d'une stratégie globale de compétitivité et promotion de la croissance et de l'emploi sur les marchés porteurs, ils regroupent sur un territoire bien identifié et une thématique donnée (TIC, automobile, chimie...) des entreprises de différentes tailles, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Ces pôles ont vocation à soutenir l'innovation au travers du développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D).

Le Cnam est lié à 4 pôles de compétitivité dans le cadre des projets de recherche conduits par ses laboratoires : [Cap Digital](#), [Systematic](#), [Plastipolis](#) et [ASTech](#).

+ [La carte des pôles de compétitivité](#)